



**Lionel Voinçon élu à la
Municipalité**

p. 3

**Une deuxième ligne de
bus**

p. 9

Les Marchés 2025

p. 14

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Editorial



Il y a 5 ans, durant la pandémie, nous avons appris à consommer différemment, à privilégier nos commerces locaux, à soutenir nos artisans et restaurateurs. Ces habitudes ont consolidé notre communauté.

Mais avec le retour à la normale, elles se sont hélas peu à peu perdues. Il est réellement essentiel de persévérer.

Faire ses courses à l'épicerie du coin, partager un repas dans un restaurant local ou boire un verre dans un établissement public, c'est continuer à faire vivre Payerne ! Ainsi, nous renforçons notre tissu social et économique, essentiel au développement de notre cité.

Consciente, la Municipalité comprend vos préoccupations et reste à votre écoute. Chaque jour, elle fait son maximum pour préserver un lieu accueillant, solidaire et dynamique. Votre engagement compte et c'est ensemble que nous construirons un avenir encore plus fort.

Ne laissons pas ces bonnes pratiques s'effacer : fortifions l'activité, gardons nos liens et faisons de notre Ville un endroit où il fait bon vivre.

Je profite également de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel communal qui œuvre quotidiennement pour le bien-être de notre population.

Edouard Noverraz

Horaires de l'Administration communale

Lundi au vendredi :

08 h 00 – 11 h 30 et 14 h 00 – 16 h 30

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Fermé le mardi, permanence jusqu'à 19 h 00 le jeudi soir.

Fermeture des guichets de l'Administration communale

- Vendredi 18 avril : Vendredi Saint
- Lundi 21 avril : Lundi de Pâques
- Jeudi 29 et vendredi 30 mai : Ascension
- Lundi 9 juin : Lundi de Pentecôte
- Vendredi 13 juin : fermé exceptionnellement l'après-midi

Retrouvez toutes nos actualités

Sur nos réseaux sociaux



Sur notre site internet



www.payerne.ch

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : 026 662 66 26

Groupe de rédaction :
E. Noverraz, rédacteur
N. Surchat-Delpédro, rédactrice
C. Besson, impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Photo de couverture : © JoBersier

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Communication des décisions municipales Préavis adoptés par la Municipalité en 2024

**Préavis n° 01/2025*

Demandes de prolongation de délais pour les motions et postulats en suspens

Ce préavis a pour but de demander un délai supplémentaire au Conseil communal pour la réponse aux motions et postulats qui n'ont pas reçu ou qui ne recevront pas de réponse dans le délai imparti par le Règlement du Conseil communal à son article 77 soit un an.

La Municipalité demande les délais de réponse ci-après :

31 décembre 2025

« Amélioration de la circulation routière et piétonnière du giratoire de la place du Général Guisan à Payerne » motion déposée le 18 mai 2011 par Monsieur Roland Bucher ;

« A quand une réduction du bruit en ville de Payerne ? » postulat déposé le 29 septembre 2022 par Monsieur Sébastien Pedroli ;

« Pour un système de collecte des déchets alimentaires » postulat déposé le 21 mars 2024 par Madame Laura Macchia ;

31 décembre 2026

« Avoir une vision globale du futur de notre centre-ville, voulez-vous oui ou non améliorer la qualité de vie à Payerne ? » motion déposée le 17 juin 2021 par Monsieur Nicolas Donadello.

**Préavis n° 02/2025*

Aménagement de 3 appartements et création d'un nouveau système de chauffage à Montagny, demande de crédit complémentaire au préavis n° 05/2016

Une demande de crédit complémentaire pour boucler comptablement le préavis n° 05/2016, dépassement de Fr. 55'208.—, s'avère nécessaire. En parallèle, des travaux d'assainissement de la cuisine et de la salle de bain de l'appartement de service du rez-de-chaussée ouest deviennent nécessaire, aussi pour isoler énergétiquement l'appartement de la cave et supprimer son accès aux cuves. Cela représente un montant de Fr. 75'000.—. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'accorder un crédit d'investissement complémentaire et d'autoriser la réalisation des travaux supplémentaires pour les montants précités.

**Préavis n° 03/2025*

Remplacement d'un véhicule multifonctionnel pour les secteurs d'exploitation

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'accorder un crédit de Fr. 250'000.— pour le renouvellement et l'acquisition d'un nouveau véhicule multifonctionnel. Ce véhicule bien qu'attribué au secteur Entretien du domaine public est utilisé par d'autres secteurs d'exploitation en fonction des besoins du moment ou des circonstances.

Au moment de la rédaction de cet article, ces préavis* ont été adressés aux membres du Conseil communal, mais n'ont encore pas été portés à l'ordre du jour d'une séance du Conseil communal.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch

C. Combremont

Municipalité

A la suite de la démission du syndic Monsieur Eric Küng au 31 décembre 2024, une élection complémentaire a eu lieu le dimanche 9 février 2025 afin d'élire un ou un cinquième membre à la Municipalité.

Lionel Voinçon, candidat de la Droite réunie, a été élu avec 56,21% des suffrages, soit 1'394 voix, face à Laura Macchia du Parti des socialistes et indépendants Payernois, qui a obtenu 1'006 voix

La Municipalité félicite le nouvel élu et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction. Elle adresse également ses remerciements à Laura Macchia pour son intérêt et son engagement envers la Ville.

Monsieur Lionel Voinçon est entré en fonction le 1^{er} mars 2025. L'assermentation de Monsieur Voinçon vient compléter la Municipalité et marque le début d'une période de transition

jusqu'à l'élection à la syndication.

Durant cette phase, il assumera les tâches précédemment réparties ad intérim entre la Municipale et les Municipaux. Il prendra ainsi en charge l'administration générale, la promotion économique et les finances.

La répartition définitive des dicastères pour la fin de la législature sera communiquée après l'élection à la syndication.

N. Surchat-Delpédro

Election de Lionel Voinçon



Assermentation Lionel Voinçon

ADMINISTRATION ET FINANCES

La Cave l'Abbatiale

Historique

La Ville de Payerne entretient une très longue histoire avec la vigne et le vin. Dès le Moyen Âge, les moines de Cluny possédaient déjà des vignes au Vully, à Neuchâtel et en Lavaux. Après la réforme, au 16^e siècle, Payerne acquiert les domaines de Bertholod et de Montagny, cultivant ainsi les mêmes parcelles depuis 500 ans. Depuis 2010, la Ville dispose d'une cave de vinification en Lavaux.

Le domaine

Le domaine est répertorié géographiquement selon deux appellations d'origine contrôlées (AOC) :

- 4 hectares en appellation Lutry, « Château Tour Bertholod »
- 9 hectares en appellation Villette, « Château Montagny », « Treize-Vents », « Grand Champ » et « Bellettaz »

Grâce au fort potentiel de son terroir, La Cave l'Abbatiale peut réaliser des vins avec un élevage plus long et ainsi offrir une grande diversité dans la production de vins. Le tout est orchestré par son œnologue Gilles Musy et son vigneron Arthur Puidoux.

L'encépagement est très varié :

- Cépages blancs : Chasselas, Pinot Gris, Sauvignon blanc, Viognier et Savagnin blanc
- Cépages rouges : Pinot Noir, Merlot, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc, Gamay, Gamaret

Depuis quatre ans, les vins sont produits au plus proche de leurs convictions, c'est-à-dire sans produits de synthèse et sans herbicides. La Cave l'Abbatiale a la volonté de passer prochainement en reconversion biologique.

Les vins sont vinifiés au Château Montagny en Lavaux et commercialisés depuis notre point de vente à Payerne. Retrouvez plus d'informations sur www.cavelabbatiale.ch.

Chiffres clés

- 13 hectares de vigne en Lavaux
- 15 vins produits par année
- 80'000 bouteilles produites par année
- 6 médailles d'or et 2 médailles d'argent en 2024

Les étapes à la cave et dans les vignes au fil des saisons



AOÛT

Vigne et cave

Détermination de la date du début des vendanges par dégustation du raisin



SEPTEMBRE - OCTOBRE

Vigne

Vendanges durant 4 semaines environ (20 personnes y travaillent)



NOVEMBRE - MARS

Vigne

Elaboration des vins en Lavaux
Taille des vignes



AVRIL - JUILLET

Vigne

Production du raisin

- Sélection des bourgeons pour la suite du millésime
- Traitement
- Gestion de l'herbe / fauche
- Palissage (structure des plans de vignes sur des files)
- Sélection du raisin pour les vendanges à venir

Cave

Mise en bouteille à Payerne
Développement commercial (caves ouvertes, rencontres de restaurateurs...)

G. Musy et N. Surchat-Delpédro




**CAVE
L'ABBATIALE**
VILLE DE PAYERNE

CAVES OUVERTES 2025

Vendredi 2 mai : 17 h 00 - 21 h 00

- Ambiance musicale avec "Sound Travelers"

Samedi 3 mai : 11 h 00 - 18 h 00

- Démonstrations de cirque par le cirque Fun Zone de Corcelles

Dimanche 4 mai : 11 h 00 - 14 h 00

 Payerne, Cave l'Abbatiale

Samedi 6 septembre : 11 h 00 à 18 h 00

 En Lavaux

Animations et petite restauration

RESSOURCES HUMAINES

Présentation d'une collaboratrice

Sabrina Nicoletta

Née le 2 juin 1982 à Payerne, Sabrina Nicoletta habite aujourd'hui à Delley-Portalban, où elle partage son quotidien avec son compagnon de longue date et ses abeilles. Elle occupe depuis 2019 le poste de cheffe de projet au service Bâtiments de la Commune de Payerne.

Après des études dans le droit, Sabrina a poursuivi une formation de trois ans et demi en tant qu'architecte d'intérieur. Passionnée par la conception, elle a également effectué un apprentissage de dessinatrice en bâtiment, qu'elle a pu raccourcir à deux ans grâce à son expérience. Ce cursus lui a permis d'apprendre des compétences techniques bien utiles pour son rôle actuel. Sa fonction consiste à représenter la Commune face aux architectes en charge des réalisations. Mais, Sabrina gère parfois la rénovation des bâtiments communaux « de A à Z ». Elle élabore les projets, suit les coûts et encadre les entreprises sur place. Parmi ses projets marquants, on compte la rénovation de l'Hôtel de Ville, la transformation de la brasserie Notre-Dame (anciennement café de la Vente), ou encore la salle arrière du KVO. Actuellement, elle travaille sur l'aménagement d'une place de jeu pour la colonie des Cluds et la sécurisation des guichets de l'Hôtel de Ville.

Ce métier n'est pas sans défis. Lorsque Sabrina travaille sur des monuments historiques, elle doit se plier aux

exigences de conservation des matériaux, elle doit trouver un équilibre entre modernisation et respect du bâtiment.

Ce qu'elle aime le plus dans son travail ? La diversité des projets et la confiance que lui accorde la Commune après cinq ans d'engagement. « Chaque projet est un challenge », explique-t-elle. L'un de ses souhaits serait de participer à la rénovation des anciens Abattoirs,



Sabrina Nicoletta

un site qu'elle trouve prometteur. Sabrina est une véritable passionnée : « J'y pense tout le temps, mais c'est une passion », confie-t-elle. En dehors de son activité à la Commune, elle gère également sa propre entreprise appelée Sabline, où elle réalise des mandats privés en architecture d'intérieur. Lorsqu'elle ne travaille pas, elle consacre son temps à des activités créatives : elle fabrique des lampes, fait de la poterie, rénove et construit des meubles. Passionnée de plongée, elle explore parfois les fonds du lac et profite de ses voyages pour découvrir la richesse des fonds marins. L'Asie est une destination qu'elle affectionne particulièrement, elle revient juste d'un voyage en Indonésie.

Toujours en quête de nouveaux défis, Sabrina met son énergie au service de la résolution de problèmes. Selon elle, la coopération est l'élément le plus important dans ce métier, une philosophie qui reflète parfaitement sa personnalité.

L. Léchaire

Personnel communal

Engagements

- Nolan Stauffer en qualité de Délégué à l'énergie et au développement durable, dès le 1^{er} janvier 2025 ;
- Chloé Bujalance en tant que Collaboratrice technique à la Police des constructions, dès le 1^{er} janvier 2025 ;
- Luis Manuel Reimao Alves au poste de Monteur en réseau d'eau, dès le 1^{er} mai 2025.

Mutations

- Nomination de Christelle Rapin en tant qu'Adjointe au service Finances dès le 1^{er} janvier 2025.

Départs

- Regina Gribbes, 31 janvier 2025 ;
- Pedro Monteiro Saraiva, 31 janvier 2025 ;
- Danièle Décotterd, 31 janvier 2025 ;
- Sabine Magnollay, 28 février 2025.

Départs à la retraite

- Jean-Christophe Rapin, 31 mai 2025 ;
- Joseph Micco, 31 mai 2025 ;
- Anne-Françoise Buffat, 30 juin 2025 ;
- Nicole Renevey, 31 juillet 2025 ;
- Jean-Pierre Bürgi, 31 août 2025.

A.-K. Aebi

POPULATION

Balade des nouvelles habitantes et nouveaux habitants

A la découverte de votre Ville

Chaque année, environ 1'000 nouvelles habitantes et nouveaux habitants s'installent à Payerne, renouvelant ainsi 10 % de la population. Pour leur permettre de mieux connaître leur Ville, son histoire, ses traditions et son dynamisme, la Commune organise depuis 2024 trois balades découverte par an.

Accueillis à l'Hôtel de Ville, les participantes et les participants partent explorer Payerne en compagnie d'un guide passionné de l'Association du Vieux-Payerne. Cette association, qui documente depuis de longues années l'histoire locale, a conçu un parcours didactique jalonné de trésors cachés. Pendant 1h30, au fil de plusieurs arrêts, les nouveaux arrivants découvrent non seulement les bâtiments emblématiques de la Ville, mais aussi les anecdotes et richesses méconnues qui en font son identité et sa beauté.

La matinée se conclut par une visite et une dégustation à la Cave de l'Abbatiale, un moment convivial pour échanger et s'imprégner encore davantage des saveurs locales.

Avec ses 10'725 habitantes et habitants au 31 décembre 2024, Payerne affirme ainsi son engagement à les accueillir chaleureusement, à leur faire découvrir toutes les facettes de leur nouvelle Ville, mais aussi à les encourager à s'y sentir bien et à prendre à cœur la qualité de vie de leur Commune.

D. Wirths



Balade du 1^{er} mars 2025

Excursion en
bateau
Rendez-vous à
15 h 00 devant
l'Hôtel de Ville

Sortie des Seniors 22 mai 2025

Le repas
débutera
à 18 h 00 à
la Halle des
Fêtes

Pour les personnes de **75 ans et plus**
Inscription pour l'activité et/ou le repas
jusqu'au **21 avril 2025**

à l'aide du code QR,
par email : audrey.maendly@payerne.ch,
par téléphone : 026 662 65 10,
ou au guichet du Greffe municipal.

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Equilibr'Age / PAYERNE

Plus de mobilité, de sécurité et d'autonomie au quotidien : pratiquez des exercices qui permettent de stimuler en particulier force musculaire des jambes et sens de l'équilibre.

Cours collectifs destinés aux seniors dès l'âge de 60 ans, avec ou sans expérience préalable, dispensés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Encadrement assuré par une monitrice formée en Sport des adultes suisse (esa), reconnue par l'Office fédéral du sport.

Crossfit, halle industrielle - Route de Neuchâtel 12, 1530 Payerne

Jour	Judi de 9h45 à 10h45 dès le 20 mars 2025 Entrée possible à tous moments
Participation	CHF 12.- la séance, CHF 10.- si membre de notre club Abonnement semestriel
Renseignements	Pro Senectute Vaud, Mouvement et sport 021 646 17 21, sport@vd.prosenectute.ch

Cette activité est partiellement subventionnée pas l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Permanences Numériques Seniors 2025

Quand ?
Les jeudis
8 h 30 à 11 h 30
1er mai
12 juin
26 juin
4 septembre
25 septembre
30 octobre
20 novembre

GRATUIT
RENSEIGNEMENTS:
026 662 68 67

Où ?
Salle du Banneret
1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

Des questions sur l'utilisation de votre téléphone portable ?

Une équipe bienveillante se fera un plaisir de vous accompagner individuellement vers une solution.

SPÉCIAL ATELIER
Sécurité Informatique
15 mai
8 h 30 à 11 h 30
sur inscription

viellir 2030

POPULATION

Démarchage à domicile

La fin de l'hiver et le retour des beaux jours annoncent la reprise des activités de démarcheurs itinérants auprès de la population. Différents services sont proposés tels que le nettoyage des façades, de la toiture, des dalles de jardin, l'exécution de travaux de terrassement, de peinture / de traitements antimousses ou encore de goudronnage.

Parfois, des démarcheurs peuvent se montrer pressants, surtout à l'endroit de personnes âgées. Pour prévenir d'éventuelles déconvenues lors de la réalisation de ces

travaux, les conseils suivants peuvent être donnés :

- ne laissez pas des démarcheurs s'introduire chez vous ;
- demandez aux personnes qui se présentent à votre domicile de s'identifier par leur nom propre ou par celui de leur entreprise ;
- exigez un devis clair par écrit avant la réalisation de travaux et ne versez pas d'acompte ;

Quelques conseils

- soyez attentifs aux conditions dans lesquelles les travaux seront réalisés. Demandez des précisions à ce propos. Les normes légales et en particulier environnementales doivent être respectées.

N'hésitez pas à faire appel à la police au 117 en cas de problème.

Préfecture Broye-Vully

Femmes seniors et population migrante : des portraits inspirants

Du 19 mars au 17 avril, la Commune met en lumière des histoires de résilience, d'engagement et de culture, à travers deux expositions exceptionnelles qui interrogent nos sociétés et nos représentations. A découvrir à la Salle Cluny et dans la Cour du Tribunal.

A l'occasion de de la Semaine d'actions contre le racisme et les discriminations et avec le soutien du Canton de Vaud, le secteur Animation Socioculturelle et Intégration a mis sur pieds deux expositions captivantes. Ces événements culturels mettent en lumière des récits poignants et des hommages mérités, invitant le public à une réflexion profonde sur la société et l'histoire migratoire.

Une reconnaissance symbolique

L'exposition «Les Femmes Seniors à l'Honneur» rend hommage aux femmes de plus de 60 ans qui, tout au long de leur vie, ont porté la charge mentale et physique de leur famille et de leur entourage. Souvent invisibilisées, ces femmes ont consacré leur temps et leur énergie à soutenir les autres. À travers des portraits saisissants de femmes payernoises et des alentours, la photographe Ghislaine Heger, de l'Association Tokyo Moon, célèbre ces femmes, capturant leur esprit, leur résilience et leur timidité face à une attention inhabituelle. Cette exposition est une reconnaissance symbolique de leur contribution et un appel à la société pour valoriser leur présence et leur expérience.

Un pont entre deux cultures

La seconde exposition, «De la Mer à l'Abbatiale», est le prolongement d'un documentaire réalisé conjointement par les Communes de Payerne et de Mira au Portugal. Elle met en lumière la riche diaspora portugaise qui représente 16 % de la population payernoise. Depuis juin 2018, Payerne et Mira ont collaboré pour reconnaître publiquement l'enrichissement culturel apporté par cette communauté. L'exposition retrace le parcours migratoire de dix personnes ayant quitté Mira pour Payerne, capturant la richesse de leurs expériences et la valeur de leur séjour. Le documentaire sera diffusé chaque jour durant toute la période d'exposition.

Expositions à découvrir

Un apport à la communauté

Les deux expositions, bien que distinctes, se rejoignent dans l'esprit d'engagement social et de reconnaissance des parcours de vie souvent invisibilisés. Elles nous poussent à réfléchir sur les inégalités de genre et de race, sur la place des femmes dans l'espace public, et sur les impacts des migrations dans nos sociétés. Elles nous invitent à prendre conscience de la richesse que ces vies apportent à notre communauté. Venez découvrir ces histoires émouvantes, et laissez-vous inspirer par ces portraits de résilience et de solidarité.

Plus d'informations :

www.payerne.ch/sacr2025

H. Lelièvre

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

EXPOSITIONS
19 mars au 17 avril 2025
Salle Cluny
Cour du Tribunal

Informations et horaires
sur www.payerne.ch/sacr2025

Les femmes seniors à l'honneur

De la mer à l'Abbatiale
Do mar a Abadia

Payerne

canton de vaud

URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Espaces verts

Les bienfaits des arbres en milieu urbain ne sont plus à démontrer : rafraîchissement de l'air ambiant, baisse de la température, forte valeur pour la biodiversité. Ils peuvent même jouer un rôle social, éducatif ou pédagogique.

Cette année, le secteur Espaces verts a procédé à la taille des 65 platanes de l'Avenue de la Promenade. L'année 2025 marque un tournant dans la manière d'aborder les soins aux arbres en milieu urbain. En effet, l'allée complète a été convertie afin de permettre aux arbres de se développer librement. La taille pratiquée pendant des années, dite « en

tête de chat », n'est plus d'actualité. Dictée par l'Homme, cette technique n'est pas naturelle pour la végétation.

Une réflexion a donc été menée depuis plusieurs années avec des spécialistes des soins aux arbres afin d'évaluer la faisabilité de ces travaux de conversion. Cette transition vers un port semi-libre vise à agrandir la canopée en milieu urbain et ainsi lutter contre les îlots de chaleur. Ces arbres seront désormais guidés au fil des années par des tailles légères d'entretien courant, qui ne modifieront plus ni leur forme ni leur taille.

Le secteur Espaces verts étudie toutes les possibilités de conversion applicables aux autres arbres du territoire communal. Chaque sujet est examiné au cas par cas afin de favoriser la cohabitation du végétal avec le milieu bâti. Parfois, certains arbres sont trop âgés pour permettre une taille différente de celle appliquée jusqu'à présent. Plus de 300 arbres sont entretenus lors de la période de taille hivernale, sur un total de plus de 1'500 arbres sur le territoire communal.

F. Jeannin



Taille des arbres



65 platanes à l'Avenue de la Promenade

Travaux de soins aux arbres

Ces dernières années, les méthodes de soins aux arbres ont considérablement évoluées. Certaines tailles autrefois courantes (tête de chats, écimage, remontage excessif des couronnes) sont désormais proscrites, car elles nuisent à l'intégrité de l'arbre. Un diamètre de coupe trop important peut favoriser la pourriture ou nuire à la stabilité et ainsi compromettre sa longévité. Un vieux dicton affirme que les coupes d'entretien courant ne doivent pas dépasser la taille d'une pièce de 5 francs, un principe toujours d'actualité.

La Loi cantonale vaudoise sur la Protection du Patrimoine Naturel et Paysager (LPrPNP), d'août 2022, encadre la préservation du patrimoine arboré. Une taille excessive peut être assimilée à un pré-abattage si elle est jugée inadéquate et compromet la survie de l'arbre. Les tailles sanitaires légères sont donc privilégiées pour favoriser son développement et ne pas compromettre sa sécurité.

Avec cette loi, tous les arbres sont considérés comme protégés. Une dérogation peut être accordée en cas de risque phytosanitaire avéré ou pour des impératifs de construction ou d'aménagement. Une demande d'abattage peut être effectuée sur le site internet de la Commune de Payerne. Elle sera examinée par les services compétents et soumise à la Municipalité, qui statuera au cas par cas. Chaque situation étant différente, une expertise spécifique est réalisée pour chaque demande. Il est important de noter que toute infraction à cette loi, telle qu'une taille excessive ou un abattage illégal, est passible d'amendes.

En cas de questions sur la taille ou sur une pratique visant à entretenir les arbres, le secteur Espaces verts se tient à disposition afin d'accompagner la population payernoise dans la conservation du patrimoine arboré.



Exemple de taille portant préjudice à l'arbre

F. Jeannin

URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Bus urbain

Lancement de la deuxième ligne de bus urbain

Dès le lundi 31 mars 2025, deux lignes de bus urbain circuleront en Ville de Payerne afin d'étendre l'accessibilité en transports publics dans les différents quartiers de la Ville.

La ligne existante 571 desservira désormais Fétigny, Pré de Ville - Payerne, Rives de la Broye, Les Sorbiers, Croisée de Cugy, Beaulieu, Simplon, Concorde, Gare et sera prolongée jusqu'au Stade et au quartier des Grandes-Rayes.

La nouvelle ligne 572 reliera Payerne, Hôpital, Colline, Sansui, Gare et continuera jusqu'à la zone industrielle La Palaz (route de Bussy) et Champ Aubert puis rejoindra l'Aéropôle.

Les deux lignes transiteront par la gare et seront connectées au réseau ferroviaire et de bus régionaux.

Horaires

Les deux bus circuleront selon les cadences suivantes :

- Lundi au vendredi : toutes les 30 minutes
- Samedi : toutes les heures
- Dimanche : ne circule pas

Retrouvez les horaires en ligne sur : www.payerne.ch/mobilite, sur cff.ch, ou l'application CFF.

Tarifs

Les deux lignes de bus se trouvent dans la zone 81 ce qui équivaut à une billet ou un abonnement tarif une zone.

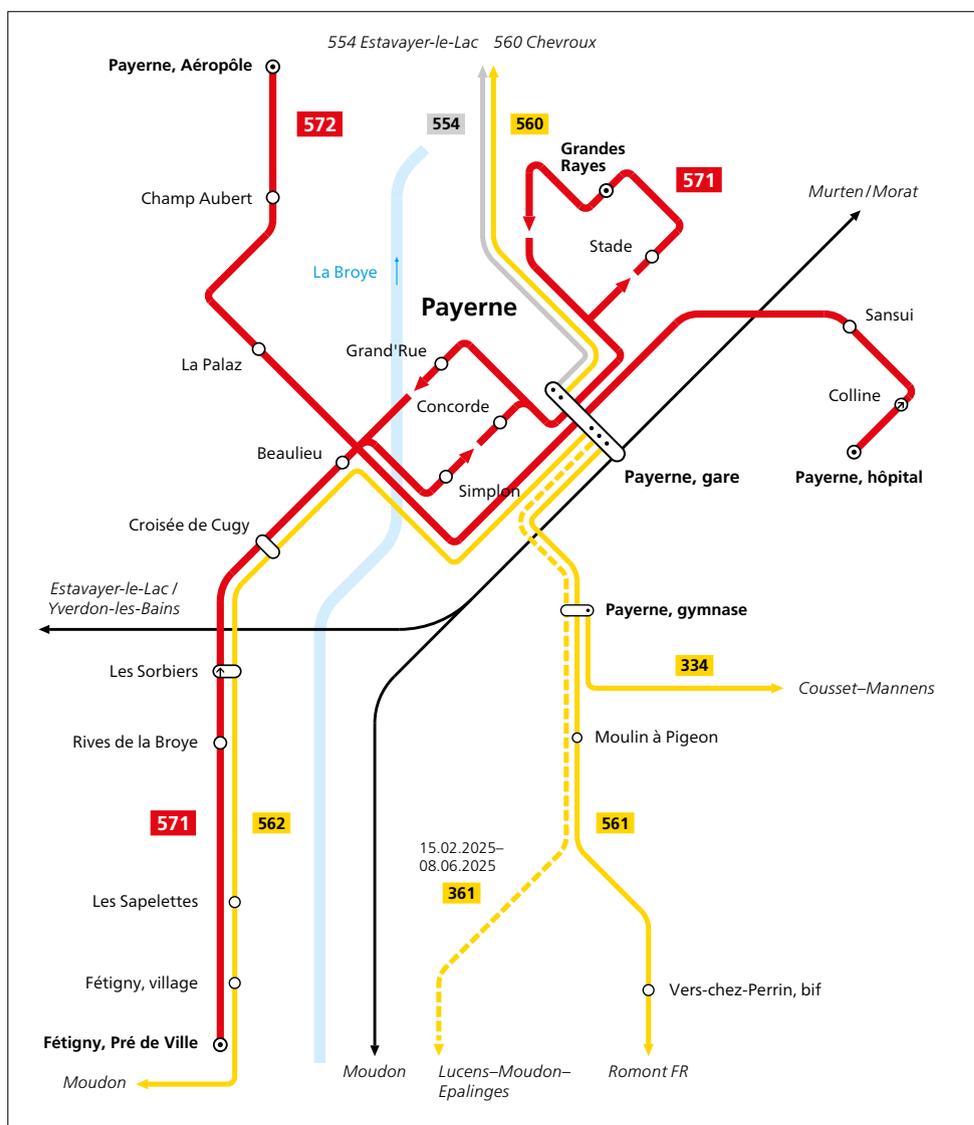
Les billets sont disponibles auprès du chauffeur, via l'APP CFF, FAIRTIQ ou auprès des points de vente.

Retrouvez plus d'informations sur les tarifs et les zones sur www.frimobil.ch.

Les bus sont gratuits le samedi.

La Commune propose des subventions à l'achat d'abonnement, retrouvez les conditions sur : www.payerne.ch/subventions.

Plan du réseau urbain



Valable dès le 31 mars 2025

Bus urbain de Payerne CarPostal Remplacement de train Bus, autres transporteurs Train

CarPostal

- 571** Fétigny, Pré de Ville–Payerne, gare–Payerne, Grandes Rayes
- 572** Payerne, Aéropôle–Payerne, gare–Payerne, hôpital
- 334** (Payerne, gymnase–) Cousset–Montagny–Mannens
- 361** (Payerne–) Lucens–Moudon–Epalinges, Croisettes (ligne directe)
- 560** Payerne–Grandcour–Chevroux
- 561** Romont FR–Sédeilles–Payerne
- 562** Payerne–Combremont-le-Petit–Thierrens–Moudon

Autres transporteurs

- 554** Estavayer-le-Lac–Bussy FR–Rueyres-les-Prés–Payerne

Café - Rénové

Nouveau service à la population dès le 1^{er} avril 2025

Vous avez des questions aux sujets de votre projet de rénovation ?

Ou sur les lois, les subventions cantonales et / ou communales, le système de chauffage à privilégier, etc ?

La Commune propose à la population des séances individuelles afin d'échanger et de vous donner des conseils sur vos projets de rénovation.

Retrouvez plus d'informations sur : www.payerne.ch/environnement.

UN RÉSEAU AU COEUR DE VOS BESOINS

Dès le 31 mars 2025

- nouvelle ligne urbaine 572 à Payerne
- prolongement de la ligne urbaine 571 > Fétigny



Payerne



carpostal.ch/payerne

INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET DOMAINES

Déchets

Les toilettes ne sont pas des poubelles

Jeter des déchets dans les toilettes peut paraître anodin, alors que cela entraîne de lourdes et coûteuses conséquences dans l'exploitation du réseau d'assainissement des eaux et de la station d'épuration.

Le secteur Assainissement de la Commune constate une augmentation inquiétante de cette pratique, retrouvant quotidiennement une quantité importante de déchets variés cohabitant avec les eaux usées à traiter.

Les articles hygiéniques, les vêtements, les restes de nourriture, de médicaments ou de produits chimiques d'entretien ménager n'ont pas leur place dans vos toilettes.

Les déchets inappropriés ne se désintègrent pas et bouchent ensuite les canalisations, obstruent les pompes de refoulement et les grilles de filtration de la station d'épuration,

perturbant ainsi notablement l'évacuation et le traitement des eaux usées.

Le réseau d'assainissement est uniquement destiné à éliminer les déchets organiques, soit les excréments.

La Commune met à disposition de nombreux points de collecte pour les déchets, retrouvez toutes les informations sur www.payerne.ch/dechets.

Le règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux vous renseigne plus précisément à l'article 47 sur ce qu'il est interdit de déverser dans les toilettes.



Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux

F. Monney



COUP de BALAI

Action cantonale de ramassage des déchets

www.balai.ch

SAMEDI 29 MARS 2025

Rendez-vous à 09 h 00
Place du Marché à Payerne

La Ville de Payerne invite la population à participer à l'action cantonale de ramassage des déchets.

Le matériel pour le ramassage des déchets sera mis à disposition sur place.

L'action se terminera à 11 h 30 autour d'un apéritif.

Retrouvez plus d'informations sur www.payerne.ch/coup-de-balai-2025

Payerne

Infrastructures communales et chauffage à distance

Dans le cadre du développement de son réseau de distribution de chaleur, Payerne Energies SA entreprendra des travaux au centre-ville afin de raccorder les bâtiments de la Gare CFF et d'autres propriétaires d'ici à l'été 2026.

Ces travaux d'importance transiteront du giratoire Général Guisan à la rue du Temple, en passant par la Grand'Rue. La Municipalité en profitera pour remplacer le réseau de distribution d'eau potable et mettre en séparatif le réseau d'assainissement des eaux. Ces projets ont fait l'objet du préavis n° 16/2024, validé par le Conseil communal. Ils ont été présentés aux personnes concernées lors de deux séances d'informations.

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes.

Retrouvez toutes les informations sur les chantiers sur la page dédiée www.payerne.ch/chantiers.



Séance d'informations aux riverains et propriétaires

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Présentation d'une société locale



Payerne, Ville d'histoire tournée vers le futur. Active depuis plus d'un siècle, la Société de Développement de Payerne est une organisation destinée à promouvoir et mettre en valeur le magnifique patrimoine et les richesses dont dispose la cité de Reine Berthe.

S'appuyer sur l'histoire pour vivre le présent et se projeter sur l'avenir, tel est un des défis à relever parmi tant d'autres. Admirer un joyau historique à l'image d'une majestueuse Abbatale et se retrouver quelques instants plus tard au cœur d'une base aérienne équipée d'une technologie à la pointe du progrès ; voilà qui résume bien la richesse d'un lieu aux contrastes parfois étonnants. Vraie et authentique, la Ville de Payerne se doit d'être connue et reconnue. Ainsi, la Société de Développement de Payerne se propose d'y apporter sa contribution sous la forme d'événements, manifestations et activités destinées à faire découvrir ou redécouvrir les richesses du lieu.

Tradition, culture, économie, sport, divertissement, environnement ou encore gastronomie ne sont ici que quelques exemples susceptibles d'être mis en valeur lors d'événements destinés à partager ensemble passions et convivialité. Les défis sont non seulement nombreux, ils sont ambitieux. En parfaite harmonie avec son environnement, les habitantes et habitants de Payerne et de ses hameaux se caractérisent par une tendre rudesse. Généreux et proches de la nature, ils savent séduire par leur naturel et leur sens aigu de la fête. C'est pour eux et avec eux que la Société de Développement de Payerne se propose de contribuer à l'épanouissement de notre belle cité.

Toute l'équipe de la Société de Développement se réjouit de vous rencontrer à l'occasion des différentes manifestations prévues en 2025, soit:

- La Brocante de Pâques qui aura lieu du 18 au 20 avril 2025, à la Halle des Fêtes ;
- La visite du vignoble payernois en Lavaux, le 24 mai 2025 ;

La Société de Développement de Payerne

- La Fête nationale, qui aura lieu le 31 juillet et le 1^{er} août 2025 sur la Place du Marché ; Faites-nous part de vos idées! Rejoignez-nous!
- La Route du Moût qui se déroulera en Lavaux, le 4 octobre 2025, avec une présence du comité lors du Marché d'Automne, sur la Place du Marché ; Pour ce faire il vous suffit de prendre contact avec l'un des membres du comité ou de nous laisser un message sur à l'adresse suivante: info@societededeveloppementpayerne.ch.
- Le Marché de Noël qui se déroulera au mois de décembre, sur la Place du Marché. N'hésitez pas à parcourir notre site internet www.societededeveloppementpayerne.ch ou de nous suivre sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

La Société de Développement vous invite toutes et tous à la rejoindre dans la mise sur pied d'événements destinés à nous rassembler et à partager des moments inoubliables. En effet, ce n'est qu'avec votre participation, sous quelque forme que ce soit, que nous ferons rayonner notre Ville bien au-delà de ses frontières. C'est ainsi que toutes générations confondues, nous pourrions apporter notre contribution au développement de cette vie associative si importante à l'équilibre de notre quotidien.

Au plaisir de vous lire, ou mieux encore de vous rencontrer à l'occasion de l'une ou l'autre de nos manifestations.

Avec l'expression de nos cordiaux messages.

Pour la Société de Développement
Pascal Maillat, Président

»BROCANTE DE PÂQUES

18 au 20 avril 2025
Halle des Fêtes, Payerne



»VISITE DU VIGNOBLE PAYERNOIS EN LAVAUX

24 mai 2025
Lavaux



»FÊTE NATIONALE

31 juillet et 1^{er} août 2025
Place du Marché, Payerne



»ROUTE DU MOÛT

4 octobre 2025
Lavaux - Payerne

Présence au Marché d'Automne



»MARCHÉ DE NOËL

Décembre 2025
Place du Marché, Payerne



ACTUALITÉS

Abbatiale de Payerne

Programme culturel 2025

Exposition « Coup d'oeil sur les collections: objets mis à jour »

Du 21 mars au 22 juin 2025, en complément au parcours de découverte, la collection archéologique du musée sera dévoilée aux visiteuses et visiteurs. Cette exposition abordera les enjeux autour des fouilles et présentera les objets archéologiques, en révélant leur rôle essentiel dans notre connaissance de l'histoire et des sociétés. C'est leur parcours depuis leur sortie de terre, jusqu'à leur présentation au public qui sera questionné. Quel est le chemin de ces objets ? Pourquoi font-ils partie de la collection de l'Abbatiale ? Que nous racontent-ils sur le passé des civilisations et sur leur utilisation ? C'est autant de questions auxquelles cette exposition tentera de répondre à travers une présentation originale entre passé et présent.

Vernissage : jeudi 20 mars 2025, 18 h 00, Art Lab, entrée libre (sur inscription à info@abbatiale.ch ou au 026 662 67 04).

Exposition : du 21 mars au 22 juin 2025, du mardi au dimanche de 10 h 00 à 17 h 30. Compris dans le billet d'entrée au parcours de découverte et gratuit pour les Payernois-es.

Visite guidée de l'exposition : vendredi 11 avril 2025, de 18 h 00 à 19 h 00 (sur inscription à info@abbatiale.ch ou au 026 662 67 04).

OBJETS MIS AU JOUR, OBJETS MIS À JOUR



21 MARS —
22 JUIN 2025

COUP D'ŒIL SUR LES COLLECTIONS
ABBATIALE DE PAYERNE

Concert Vendredi saint

L'Association des concerts de Payerne (AsCoP) poursuit son projet hommage à Bach visant à recréer les concerts de Vendredi saint donnés à Leipzig de 1724 à 1750. A 300 ans de distance, la version 1725/2025, propose une Passion selon saint Jean. Grâce à la collaboration du Chœur de chambre de l'Université de Fribourg et son chef Pascal Mayer, le public pourra entendre une deuxième version de l'œuvre donnée en 2024. Profondément différente, elle comprend de nouveaux chœurs initiaux et finaux et plusieurs nouveaux airs.

Concert : vendredi saint 18 avril 2025, 15 h 00, dans l'Abbatiale.

Informations, tarifs et billetterie : mepayerne.ch ou à l'accueil de l'Abbatiale.

Jardin des moines

L'ASAP et l'AsCoP proposent la quatrième édition du Jardin des moines. Du 4 juillet au 10 août 2025, grâce au concours des Espaces verts de la Ville de Payerne, ce jardin éphémère reprend vie. Fournissant une pause enchantée lors de la découverte de l'Abbatiale, il offre aussi l'occasion de se familiariser avec les plantes aromatiques et médicinales et de découvrir des anecdotes sur leurs vertus.

Des animations musicales auront lieu les vendredis, samedis et dimanches. De courte durée, dans l'Abbatiale, dans la Paroissiale ou à l'extérieur, elles permettront une découverte de la musique des XVI^e et XVII^e siècles.

Exposition « Louis Bosset (1880-1950) : Du compas à la truelle »

Du 5 septembre 2025 au 22 février 2026, l'ASAP proposera une seconde exposition temporaire consacrée à l'importante figure payernoise de Louis Bosset. Architecte et archéologue, il démarre sa carrière comme constructeur de villas et de bâtiments civils. De 1919 à 1950, il est à la tête du chantier de fouille et de restauration de l'Abbatiale. L'espace de l'église offrira un cadre exceptionnel à cette exposition et permettra de confronter des photographies anciennes de Bosset, reproduites en grand format, avec l'état actuel de l'édifice.

Cet « avant/après » in situ promet un voyage dans le passé à travers une expérience immersive. L'exposition retracera le travail de fouilles et de restauration de l'Abbatiale, le parcours de Bosset en tant qu'archéologue cantonal, sa carrière d'architecte, ainsi que ses fonctions politiques (syndic de Payerne de 1929 à 1941) et publiques.



Photographie du chœur de l'Abbatiale en 1931 par Louis Bosset, © Archives communales de Payerne, reproduction Stégigraphic



ABBATIALE
DE PAYERNE

MONUMENT NATIONAL. POUR TOUS

ACTUALITÉS

Les Marchés de Payerne

Programme des Marchés 2025

Marché hebdomadaire du jeudi

Retrouvez tous les jeudis de février à décembre (sauf jour férié) le marché hebdomadaire de 08 h 00 à 12 h 00 sur la Place Paray-le-Monial.

Les Marchés de Payerne sont de retour dès ce printemps au pied de l'Abbatiale. Laissez-vous charmer par les artisanes et les artisans locaux qui exposent fièrement leurs produits et créations.

Marché du Jeu

La première édition du Marché du Jeu – Bourse aux jouets par et pour les enfants se déroulera le samedi 5 avril 2025 de 09 h 00 à 16 h 00 sur la Place du Marché.

Au programme :

- bourse aux jouets pour et par les enfants
- stand de récupération de jouets ;
- animations (maquilleuse, ludothèque...);
- petite restauration et boissons sans alcool.

Marché de Printemps

Le Marché de Printemps aura lieu le samedi 3 mai 2025 de 09 h 00 à 18 h 00 sur la Place du Marché.

Au programme :

- plus de 80 stands ;
- animation musicale ;
- tonelle et restauration par les Tumulus.

Retrouvez le programme détaillé des marchés sur www.payerne.ch/marches.

LES MARCHÉS
DE PAYERNE

05

AVRIL 2025 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ DU JEU

04

OCTOBRE 2025 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ D'AUTOMNE

03

MAI 2025 – PLACE DU MARCHÉ
**MARCHÉ DE
PRINTEMPS**

20

NOVEMBRE 2025 – CENTRE-VILLE
**FOIRE DE
LA SAINT-MARTIN**

06

SEPTEMBRE 2025 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ D'ÉTÉTOUS
LES
JEUDISDÈS FÉVRIER 2025 – PL. PARAY-LE-MONIAL
**MARCHÉ
HEBDOMADAIRE**

ACTUALITÉS

102^e Giron des Musiques de la Broye

10 mai et du 15 au 18 mai 2025

Le Giron des Musiques de la Broye 2025 : Un programme riche en émotions

Le samedi 10 mai et du jeudi 15 mai au dimanche 18 mai 2025, Payerne vibrera au rythme du 102^e Giron des Musiques de la Broye. Cet événement incontournable mettra à l'honneur la musique, la convivialité et le talent des artistes broyards. Voici quatre temps forts à ne pas manquer !

Concours des solistes – samedi 10 mai
La jeunesse musicale broyarde sera à l'honneur lors de ce concours qui mettra en lumière les talents émergents. Un moment privilégié pour découvrir la relève et admirer la virtuosité des jeunes musiciennes et musiciens de la région.

Grand Loto – jeudi 15 mai
Sous la cantine, place à une soirée pleine de suspense avec un loto d'exception. À la clé ? De nombreux prix, dont une voiture neuve à gagner !

Souper-spectacle – vendredi 16 mai
Une soirée placée sous le signe de l'humour et du plaisir avec trois grands noms de la scène comique suisse : Yann Lambiel, Thomas Wiesel et Jérémy Crausaz. Un repas savoureux accompagné d'un spectacle hilarant, idéal pour partager un moment inoubliable.

Grand Cortège – dimanche 18 mai
Pour clôturer en beauté ce week-end de festivités, le traditionnel cortège réunira musiciennes et musiciens et le public dans une ambiance festive et colorée à travers les rues de Payerne.

Recherche de bénévoles
Afin d'assurer le bon déroulement des festivités, les organisateurs ont besoin de nombreux bénévoles. Ils comptent sur vous !

Retrouvez le programme complet et les informations pour devenir bénévoles sur www.musicinthecity.ch



102^e FÊTE DES MUSIQUES BROYARDES

Restriction de circulation et fermeture des routes

Samedi 17 mai de 17 h 00 à 19 h 30 : fermeture de la Grand'Rue pour le concours de marche.

Dimanche 18 mai de 14 h 30 à 17 h 30 : fermeture de la rue du Simplon, rue de Guillermaux, rue des Terreaux, rue de Vuary, Pont de ville, Grand'Rue et Place du Marché pour le cortège.

Ne manquez pas cette édition du Giron des Musiques de la Broye, où musique, fête et partage seront au rendez-vous !

brocante

DE PÂQUES

18 au 20
avril 2025

Payerne
Halle des Fêtes



ven - sam : 10h00 à 18h00
dim : 10h00 à 17h00
adultes : CHF 5.-
enfants jusqu'à 16 ans : gratuit
parking gratuit à proximité
restauration

WWW.SOCIETEDEVELOPPEMENTPAYERNE.CH

organisé par



PAYERNE MORNING RUN 2025

AU STADE MUNICIPAL DE PAYERNE

DATES

14 mars

4 avril

2 mai

6 juin

5 septembre

3 octobre

7 novembre

5 décembre

PROGRAMME

06 h 00 : course ou marche

07 h 00 : petit déjeuner

Vestiaires et douches sur place

Participation : Fr. 5.- à payer sur place

Information et inscription :

www.payerne.ch/payerne-morning-run-2025

Payerne



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Dates	Désignation manifestation	Lieu	Société organisatrice
28 au 30 mars 2025	13 ^e Open de la Broye & Championnat Suisse d'Échecs	Halle des Fêtes	Club d'Échecs de Payerne
4 avril 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
5 avril 2025	Marché du Jeu	Place du Marché	Commune de Payerne
13 avril 2025	Bourse-Exposition de timbres et cartes postale	Salle Polyvalente de Payerne	Club philatélique de Payerne et environs
18 au 20 avril 2025	Brocante de Pâques	Halle des Fêtes	Société de Développement
26 avril 2025	Retromania – Convention culture geek	Halle des Fêtes	Retromania
2 mai 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
3 mai 2025	Marché de Printemps	Payerne	Commune de Payerne
10 mai et du 15 au 18 mai 2025	102 ^e Fête des Musiques Broyardes (Music in the City)	En Ville	Corps de musique l'Avenir
24 mai 2025	Visite du vignoble Payernois en Lavaux	Payerne KVO et vignoble en Lavaux	Société de Développement
6 juin 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
15 juin 2025	Balade gourmande	En Ville	Guggenmusik Rebbiboel's
19 au 21 juin 2025	Red Pigs Festival	Place du Marché	Red Pigs
19 au 22 juin 2025	Concours hippique de Payerne	Manège des Aventuries	Société de Cavalerie de Payerne
27 juin 2025	Afterwork de la Jeunesse	Stand de Tir – Vers-chez-Perrin	Jeunesse de Payerne
28 juin 2025	Présentation annuelle de Voltige	Centre Equestre de la Foule – Vers-chez-Perrin	Club de Voltige de Vers-chez-Perrin

Plus d'informations sur : www.payerne.ch/manifestations

Abbatiale de Payerne

Chaque premier samedi du mois, 18 h 15 : concert d'orgue dans l'Abbatiale ou dans la Paroissiale

- 21 mars au 22 juin 2025, mardi – dimanche 10 h 00 - 17 h 30 : exposition « Coup d'œil sur les collections : objets mis au jour, objets mis à jour », dans les salles d'exposition du site de l'Abbatiale
- 11 avril 2025, 18 h 00 - 19 h 15 : visite guidée de l'exposition « Coup d'œil sur les collections : objets mis au jour, objets mis à jour », par Anne-Gaëlle Villet, commissaire d'exposition et Elisa Janner, conservatrice-restauratrice
- 18 avril 2025, 15 h 00 : concert du Vendredi saint : Passion de Johann Sebastian Bach, dans l'Abbatiale
- 25 mai 2025, 17 h 00 : concert Haydn et Mozart, dans l'Abbatiale
- 15 et 29 juin 2025, 06 h 00 : Concerts de la Lumière, dans l'Abbatiale
- 4 juillet au 10 août 2025 : « Jardin des moines » et concerts découverte, site de l'Abbatiale